La Gazette en Yvelines
N°159
Mercredi 6 février 2019
lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Les musées de l'Hôtel-Dieu et du Jouet vont rouvrir prochainement. Leurs municipalités se concentrent sur l'accueil des locaux, mais aussi des croisiéristes.



Musées de niches Après les travaux, attirer croisiéristes et locaux

Dossier - P. 2

Actualités p.4

LIMAY



Le maire jugé pour avoir frappé son voisin

Actualités p.8

CARRIERES-SOUS-POISSY



Avant la centrale, il faudra faire le ménage



Actualités p.4

AUBERGENVILLE

Un diplôme pour valoriser ses compétences



Actualités p.6

TRIEL-SUR-SEINE

Parc municipal : la ville consulte les citoyens



Actualités p.9

ACHERES

Integr@terre poursuit son avancée

P. 4 VALLEE DE SEINE A13 : de nouveaux abonnements

P. 5 ANDRESY En travaux, la piscine reste fermée jusqu'à début mai

P. 5 POISSY Les livreurs de pizza se déplacent désormais à vélo

P. 9 VALLEE DE SEINE Des vœux en réponses aux critiques

P. 10 BUCHELAY Les vandales retrouvés grâce à un ticket de carte bleue

P. 12 VOLLEY BALL CAJVB : les hommes tiennent leurs play-offs

P. 14 MANTES-LA-JOLIE Soirée Kustom Kulture avec la West Motor Night

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE Musées de niche : après les travaux, attirer croisiéristes et locaux

A Mantes-la-Jolie, le musée de l'Hôtel-Dieu rouvre ses portes les 16 et 17 février prochains. A Poissy, l'inauguration du nouveau musée du Jouet se fera le 11 mai.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« Le parcours initial ne permettait pas de valoriser les collections, il y avait un roulement avec les expositions temporaires »,* souligne Jeanne Paquet, attachée de conservation du musée de l'Hôtel-Dieu.**

D'ici une semaine à quelques mois, deux musées historiques de la vallée de Seine rouvriront leurs portes. A Mantes-la-Jolie, après une fermeture à l'été 2017, le musée de l'Hôtel-Dieu proposera les 16 et 17 février prochains, de 14 h à 18 h, un week-end de découverte gratuit à l'occasion de sa réhabilitation. A Poissy, après deux ans de travaux, le musée du Jouet, nouvelle version, sera inauguré le 11 mai prochain.

Tout comme le musée de la Batellerie, situé à Conflans-Sainte-Honorine, avant eux et réouvert en 2015 après travaux, ces deux musées ont choisi de se consacrer à des collections bien précises. Le musée de l'Hôtel-Dieu, offre ainsi la plus grande collection d'œuvres du peintre néo-impressionniste Maximilien Luce. La ville est également désormais inscrite sur le parcours impressionnistes entre le musée d'Orsay à Paris et Giverny (Eure). Le musée du Jouet, quant à lui, se concentrera désormais sur une exposition chronologique, dédiée à l'évolution des méthodes de fabrication du jouet, mais aussi son insertion à travers les différentes époques. Dans cette logique, un musée Le Corbusier à Poissy devrait ouvrir à l'horizon 2025 (voir encadré).

GPSEO reçoit « 15 500 touristes par jour »

Ces trois musées ont ainsi tous connu des révisions importantes de leurs scénographies respectives. Mais les trois municipalités, de même que la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), partagent une même vision pour valoriser ces trois bâtiments au sein du territoire. Si attirer les croisièristes reste un axe fort pour la communauté urbaine, attirer le public de la vallée de Seine est également une priorité. Pour ce faire, la création de parcours touristiques est envisagée.

Selon son vice-président en charge du tourisme et également maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise accueille *« 15 500 touristes par jour, dont 43 % d'origine étrangère »*. A elles seules, les trois villes, également escales pour les croisières, recevraient *« 60 000 touristes par an, sur une période allant grosso modo d'avril à octobre »*.

Capitaliser sur les atouts et les possessions de chaque escale apparaît alors primordial pour capter ces touristes, qui à Mantes-la-Jolie débarquent au pied de la collégiale Notre-Dame et donc à proximité de l'Hôtel-Dieu. *« On a une collection unique qu'on veut valoriser, nous ne serons pas une annexe du Louvre,* déclarait le 25 janvier dernier, lors d'une visite de fin de chantier, le maire mantais Raphaël Cognet (LR). *Il n'est pas question de marcher sur les plates-bandes d'autres musées, on fait avec ce que l'on a. »*

Fermé pour travaux depuis l'été 2017, le bâtiment ainsi que la scénographie ont été entièrement rénovés et repensés. *« Le parcours initial ne permettait pas de valoriser les collections, il y avait un roulement avec les expositions temporaires »,* souligne Jeanne Paquet, attachée de conservation du musée de l'Hôtel-Dieu. Désormais, le premier étage sera uniquement consacré à l'œuvre du peintre Maximilien Luce, au sein d'une collection permanente. La Ville possède actuellement 77 œuvres et prospecte régulièrement pour en acquérir de nouvelles. *« Toutes les œuvres de Luce sont là »,* sourit Jeanne Paquet, évoquant notamment la création d'un cabinet d'arts graphiques, afin de mettre en valeur les dessins méconnus de l'artiste du temps où il était dessinateur de presse.

Les visiteurs pourront également admirer des œuvres peintes dans le Mantois durant les dernières années de sa vie, Maximilien Luce s'étant installé à Rolleboise. Le musée proposera également, deux à trois fois par an, des expositions temporaires. La première, *Mantes et ses musées*, sera dédiée à l'histoire des autres musées sur la ville dont le pavillon Duhamel.

« Il fallait trouver une approche nouvelle »

A Poissy, les travaux concernant le musée du Jouet s'inscrivent également dans cette logique de s'ancrer dans une thématique bien spécifique. *« A son ouverture, en 1976, il était le seul musée du Jouet de France, c'était un musée généraliste qui se concentrait sur l'âge d'or du jouet, des années 1850 aux années 1950 »,* souligne Florence Xolin, adjointe pisciacaise en charge du patrimoine et du tourisme.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« A son ouverture, en 1976, il était le seul musée du Jouet de France, c'était un musée généraliste qui se concentrait sur l'âge d'or du jouet, des années 1850 aux années 1950 »,* souligne Florence Xolin, élue pisciacaise en charge du patrimoine et du tourisme.**

Une première réflexion autour de la scénographie sera menée en 1996. *« La logique retenue était une logique thématique, donc vous aviez d'un côté les jouets d'extérieurs, de l'autre les poupées, une vitrine avec les jouets techniques et scientifiques, une autre avec les nounours, … »,* se rappelle l'élue.

Avant de poursuivre sur la réflexion actuelle, engagée depuis plusieurs années par la Ville. *« Depuis 1976, il y a plusieurs autres musées du Jouet qui se sont ouverts en France, il fallait trouver une approche nouvelle »,* insiste Florence Xolin, avant de détailler de la future muséographie : *« Ce qui nous a paru intéressant c'est d'aborder le jouet sous l'angle qu'est-ce que le jouet nous dit sur la société d'une époque, sur sa vision de l'enfance […], quel était l'usage du jouet dans l'éducation de l'enfant ? Par nos collections, nous pouvons aussi aborder la dimension de l'évolution de la fabrication du jouet, l'apparition de l'industrialisation, puis de la standardisation. »*

Une logique chronologique a ainsi été retenue. Désormais, de longues vitrines panoramiques permettront aux visiteurs de mieux admirer les collections. *« Des chambres d'enfants vont être présentées »,* selon les périodes chronologiques, poursuit l'adjointe pisciacaise. Des travaux de gros oeuvre concernant l'isolation, la toiture mais également la mise aux normes de l'accueil des personnes à mobilité réduite ont été réalisés.

La nouvelle surface du musée s'établira à 365 m² dédiés aux collections, contre 310 m² auparavant. *« Comme nous avons des espaces contraints, le choix a été fait d'utiliser tous les espaces pour la collection permanente,* détaille Florence Xolin. *Il y aura des expositions temporaires, inscrites dans le parcours. Le parcours chronologique permet cela, la nouvelle scénographie est modulable, donc on pourra assez facilement apporter des modifications. »*

En 2015, lorsque les travaux de réhabilitation du musée de la Batellerie se sont achevés, le maire Laurent Brosse espérait que le lieu retrouve de son attractivité, tant auprès des Conflanais que des croisièristes. *« Nous avons accueilli 12 000 visiteurs par an en 2016, soit le même nombre que la collégiale de Mantes-la-Jolie »,* explique l'édile. Du public reçu, il détaille : *« Ce que nous avons voulu initier avec le musée de la Batellerie, c'est d'abord conquérir notre public local, à travers l'accueil des scolaires qui peuvent ensuite en parler à leurs parents. On souhaite vraiment développer cette dynamique locale au niveau de Conflans-Sainte-Honorine. »*

A Mantes-la-Jolie comme à Poissy, ces volontés se rejoignent également. *« Il s'agit d'un musée d'abord à destination des Mantais »,* précise Raphaël Cognet. Toutefois, les travaux de réaménagement et la création d'un belvédère à proximité du quai des Cordeliers, de même que la réflexion autour de la création d'un parcours touristique en centre-ville sont autant de moyens pour attirer les touristes de croisières. Le musée de l'Hôtel-Dieu accueillait avant sa fermeture entre 3 et 5 000 visiteurs par an.

« Nous ne serons pas une annexe du Louvre »

A Poissy, ce nombre était compris *« entre 20 et 25 000 visiteurs selon l'engouement pour les expositions temporaires,* rappelle Florence Xolin. *On espère que ces chiffres seront dépassés »*. La valorisation du lieu passera par *« la reprise de la programmation dans les murs, une*

offre d'ateliers, de visites guidées », poursuit-elle. « *Parmi nos défis, il y a l'objectif d'améliorer la fréquentation des Pisciacais, et puis aussi capter les touristes parisiens, ou même ceux qui viennent à Poissy pour autre chose,* reconnaît l'adjointe. *Le musée du Jouet est un élément majeur d'attractivité pour la ville.* »

Ici aussi, la création d'un parcours touristique, dont le départ serait situé à la gare, est envisagée, afin de desservir les lieux emblématiques de la ville, dont le musée du Jouet. « *Nous allons rendre pérennes les panneaux qui sont déjà en place et développer le marquage au sol afin d'avoir des petits repères régulièrement* », précise Florence Xolin. Le développement d'outils touristiques est également envisagé par la municipalité.

Les intégrer dans les tours-opérateurs

Au sein de Grand Paris Seine et Oise, l'axe fort du développement touristique reste toutefois les escales fluviales, une augmentation de « *plus de 27 %* » ayant été observée ces dernières années. En plus de réaménagements récents sur le quai des Cordeliers à Mantes-la-Jolie pour accueillir les bateaux de plus de 135 mètres et alors qu'une réflexion similaire est engagée pour son homologue pisciaicaise, la communauté urbaine vise aussi un meilleur référencement de ses musées. « *On a pour ambition que les musées soient intégrés dans la programmation des tours-opérateurs,* affiche sans ambages Laurent Brosse. *Quand ils accueillent les touristes sur les bateaux, qu'on puisse avoir les musées qui soient intégrés dans les programmes de visites.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Du public reçu, Laurent Brosse détaille : « Ce que nous avons voulu initier avec le musée de la Batellerie, c'est d'abord conquérir notre public local, à travers l'accueil des scolaires qui peuvent ensuite en parler à leurs parents. On souhaite vraiment développer cette dynamique locale au niveau de Conflans-Sainte-Honorine. »

Mais pas seulement. Du cas de l'Hôtel-Dieu, et de son inscription au sein des destinations impressionnistes, Laurent Brosse espère que le musée mantais puisse « *capter les flux* » des touristes se rendant à Giverny et décidant de pousser un peu plus loin leur périple. Des prochains axes de réflexions, l'élu évoque « *un travail de promotion à faire au niveau-même du territoire, c'est-à-dire que le musée de la Batellerie soit connu à Mantes-la-jolie, que le musée de l'Hôtel-Dieu soit connu à Conflans-Sainte-Honorine.* » Une carte touristique intercommunale avait déjà été éditée, mais cette dernière pourrait être revue afin d'intégrer l'emplacement de ces musées.

Musée Le Corbusier : une ouverture à l'horizon 2025



LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de l'inauguration de la statue de Le Corbusier, d'un coût de 125 000 euros, le maire de Poissy Karl Olive s'exclamait : « *Poissy est Le Corbusier !* »

Une statue à son image a été inaugurée le 24 janvier dernier, en présence d'une délégation russe, mais elle n'est pas le seul projet dédié à l'architecte suisse Charles-Edouard Jeanneret-Gris, plus connu sous le nom de Le Corbusier. En décembre 2017, une convention signée entre la Ville, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, le Centre des monuments nationaux et la Fondation Le Corbusier, entérinait la création d'un musée dédié à l'architecte, à proximité de la Villa Savoye, afin de poursuivre le souhait de la municipalité d'ancrer plus profondément l'œuvre de l'architecte dans la ville.

« *L'idée c'est de profiter du fait que l'œuvre de Le Corbusier a été récemment inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco (en 2016, Ndlr) »,* rappelle Laurent Brosse (DVD), vice-président de GPSEO en charge du tourisme, de la genèse du projet. La communauté urbaine a récemment lancé une étude de faisabilité, afin d'en définir le site, le projet culturel et surtout son coût de réalisation et de fonctionnement. « *On est au début du projet, le site n'a pas encore été complètement retenu »,* poursuit Laurent Brosse. Le musée se situera toutefois dans un périmètre proche de la Villa Savoye, a priori sur le centre de diffusion et le théâtre Blanche de Castille.

« *La vocation première de ce musée est la réunion en un même lieu de riches collections se rapportant à l'œuvre d'un architecte,* précise pour sa part Florence Xolin, adjointe pisciacaise en charge du patrimoine. *C'est déjà un objet exceptionnel car c'est compliqué à concevoir.* » La présence toute proche de la Villa Savoye sera ainsi un atout. « *Cela veut dire que dans ce musée on va pouvoir présenter des documents divers, des plans, des dessins, des maquettes mais on va aussi pouvoir présenter une œuvre complète,* poursuit l'élue. *C'est l'un des intérêts de ce site, c'est de pouvoir présenter une œuvre dans ses dimensions et pas sous forme de maquette.* »

L'étude de préprogrammation et de cadrage des besoins préconise toutefois que le « *projet ne reste pas dédié à la seule célébration de l'œuvre de Le Corbusier* » et recommande donc « *que les travaux d'autres architectes, designers et plasticiens et théoriciens puissent cohabiter de manière permanente ou temporaire [...], démontrant ainsi que sa pratique s'inscrit dans une période féconde de la création du XXe siècle qui connut d'autres créateurs qui ont marqué son époque.* »

Concernant la fréquentation future et espérée de ce musée Le Corbusier, l'étude de préprogrammation évoque un nombre compris entre « *100 000 à 130 000 visiteurs par an »,* soit presque trois fois plus que la Villa Savoye, qui possède une moyenne de fréquentation « *entre 38 000 et 40 000 visiteurs annuels »,* détaille Laurent Brosse (il s'agit du monument payant le plus visité de la Vallée de Seine, Ndlr). Lors de l'inauguration de la statue de Le Corbusier, d'un coût de 125 000 euros, le maire de Poissy Karl Olive (LR) s'exclamait : « *Poissy est Le Corbusier !* » Le musée pourra ainsi accueillir les « *500 000 documents* » de la Fondation Le Corbusier. Si en 2017, les différents partenaires évoquaient une ouverture en 2022, elle aurait plutôt lieu à l'horizon 2025. L'adjointe au patrimoine ajoute, de la future participation du Département et de la Région au projet : « *C'est un projet qui intéresse beaucoup d'institutions à des niveaux différents, ce qui est plutôt une bonne chose.* »

En 2017, Philippe Tautou (LR), président de la communauté urbaine estimait le coût du projet à « *15 millions d'euros* ». Pour l'adjointe au patrimoine, cette considération est encore un peu floue : « *Les estimations étaient faites en interne, on va avoir besoin que des spécialistes affinent ça.* » L'étude de faisabilité permettra également de définir le rôle des divers partenaires.

Si le futur musée vise un rayonnement international, il devra également s'insérer dans son environnement proche, à savoir le quartier de Beauregard. « *Il y a actuellement une étude urbaine plus large sur le quartier Beauregard (commandée par la communauté urbaine, Ndlr), l'idée est de travailler en partenariat, que le musée ne vienne pas se poser là comme un objet extérieur et que l'étude de Beauregard ne soit pas non plus construite sans tenir compte du musée »,* poursuit Florence Xolin. Outre la création de ce musée, un « *quartier de la création* » comprenant l'implantation d'une pépinière d'entreprises est aussi prévu, afin « *de stimuler la croissance économique et la création d'emplois dans le secteur culturel »,* détaille l'étude de préprogrammation.

AUBERGENVILLE Renault-Flins : un diplôme pour mieux valoriser ses compétences

Ce certificat de qualification, reconnu par l'État et l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, est proposé aux ouvriers sans diplôme pour pouvoir être embauchés en CDI par la suite.

Satisfaction à l'usine Renault-Flins le 15 janvier dernier. La barre des 300 diplômés du Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) a été franchie. Proposée à des ouvriers sans diplôme, cette formation reconnue par l'État et l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, ce certificat leur permet ensuite d'être embauchés en CDI au sein de l'usine. Intérimaires comme chefs d'ateliers y voient un bénéfice, les seconds recommandant aux premiers, dont ils connaissent les compétences, de passer ce diplôme.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les diplômés du CQPM, passent deux semaines en formation, avant de revenir quatre semaines dans les ateliers de l'usine. Le diplôme est ensuite validé par un passage devant un jury.

Une première formation, celle d'équipier autonome de production industrielle, a été ouverte en mars 2016 en partenariat avec l'Aforp de Mantes-la-Ville et l'Afpa de Magnanville. En septembre 2017, une seconde, celle d'agent logistique, a suivi. *« Nous étions le premier site Renault à l'avoir mis en place,* rappelle Marie-Laure Greffier, directrice des ressources humaines. *Le dispositif a depuis été repris dans l'accord de groupe. »*

Environ deux sessions sont réalisées chaque mois, avec une douzaine de personnes. *« Nous proposons une formation sur-mesure,* souligne Sophie Vidaud, conseillère emploi et formation pour le secteur automobile à l'Aforp. *Nous les mettons en situation réelle, dans tous les environnements industriels, en ateliers, en ligne de production. »*

Les diplômés du CQPM, passent deux semaines en formation, avant de revenir quatre semaines dans les ateliers de l'usine. Le diplôme est ensuite validé par un passage devant un jury. Ils représentent *« environ un tiers des 1 000 embauches »* réalisées depuis 2015, estime la direction du site.

Eric, assistant chef d'atelier à l'emboutissage, estime que ce diplôme agit comme *« un retour sur investissement »*. Il précise de sa pensée : *« Nous recherchons des profils de conducteurs de ligne, c'est un métier assez spécifique. Pour nous cela nous permet de garder quelqu'un que l'on connaît et qui connaît déjà le métier, il n'y a pas besoin de former quelqu'un à nouveau. »*

« En situation réelle »

Le manager évoque notamment le cas d'un intérimaire arrivant au bout de ses 18 mois réglementaires de contrat. *« Cela nous permet de valoriser leurs compétences »*, conclut-il. Le point de vue est sensiblement le même du côté des intérimaires. Mendy, 44 ans, travaille à la peinture. Arrivé à l'usine en 2014, il a été embauché à l'issue de sa diplomation. *« Il faut sortir du lot, montrer son talent »*, souligne-t-il des conditions pour intégrer une promotion du CQPM.

ACHERES Michèle de Vaucouleurs interroge sur la situation des Tibétains

La député des Yvelines a interrogé Christophe Castaner à l'Assemblée nationale au sujet des réfugiés Tibétains. Elle demande à ce qu'une solution pérenne soit trouvée.

« Monsieur le ministre, quelles solutions le gouvernement entend-il mettre en œuvre pour prévenir les situations telles que celle des réfugiés tibétains dans le département des Yvelines ? » C'est avec cette question que Michèle de Vaucouleurs (Modem) s'est adressée à Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, lors de l'Assemblée nationale du 29 janvier dernier.

« Plus de trois mois après la promulgation de la loi pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif, la situation de certains demandeurs d'asile reste très précaire [...] Il me semble primordial qu'une solution pérenne soit trouvée afin d'éviter que chaque année cette situation ne se reproduise » a-t-elle avancé pour étayer son sujet. Le ministre n'a pour le moment apporté aucun élément de réponse.

Promulguée le 10 septembre dernier, la loi asile-immigration doit permettre de réduire à six mois en moyenne les délais d'instruction de la demande d'asile, et vise à améliorer le droit au séjour des personnes vulnérables. À Achères, le campement des demandeurs d'asile tibétains a atteint plus de 300 réfugiés en novembre dernier.

VALLEE DE SEINE A13 : de nouveaux abonnements à prix réduit

La société d'autoroutes SAPN a augmenté les tarifs de ses péages depuis le 1er février. Les usagers réguliers pourront bénéficier d'un tarif préférentiel à travers de nouveaux abonnements.

Depuis vendredi 1er février, la nouvelle grille tarifaire de l'autoroute A13 est entrée en vigueur, conformément aux contrats passés avec l'Etat. Ainsi, les automobilistes qui souhaitaient rejoindre Vernon (Eure) depuis Mantes-la-Jolie devaient débourser jusqu'à présent 2,70 euros : il en sera toujours de même puisque ce tarif reste inchangé.

Néanmoins, la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN), gestionnaire de l'A13, applique une hausse de dix centimes sur la portion d'autoroute Mantes-la-Jolie-Rouen (de 6,40 euros à 6,50 euros), et de 20 centimes sur l'axe Mantes-la-Jolie-Deauville (de 11,90 euros à 12,10 euros).

Pour réduire la facture des usagers *«réguliers»*, notamment ceux qui empruntent l'autoroute pour aller au travail, la SAPN a mis en place des abonnements à prix réduit. *« Par exemple, 15 allers/retours entre Mantes-la-Jolie et Vernon sur l'A13, qui coûtaient 81 euros par mois en 2018 coûteront désormais 56,70 euros, soit une économie de 24,30 euros par mois »*, souligne la société autoroutière dans un communiqué.

LIMAY Le maire jugé pour avoir frappé son voisin

Les faits se sont déroulés le 29 décembre dernier. Eric Roulot (PCF), sa femme et l'un de ses gendres sont suspectés d'avoir porté plusieurs coups à un octogénaire à Fontenay-Saint-Père.

En début de semaine dernière, le maire limayen communiste Eric Roulot, sa femme et ses deux gendres ont été placés en garde à vue. Ils étaient soupçonnés d'avoir porté plusieurs coups à un homme de 80 ans à Fontenay-Saint-Père le 29 décembre dernier, sur fond d'un conflit de voisinage latent. S'ils ont d'abord nié les faits, ils les ont finalement reconnus lors de leur deuxième journée d'audition.

L'élu, sa femme et l'un de ses gendres comparaîtront devant le tribunal de Versailles le 12 février prochain, pour violences aggravées. L'élu a reçu le soutien de son groupe majoritaire et de nombreux élus de la vallée de Seine. Le groupe d'opposition des Elus à l'écoute des Limayens pour plus de solidarité et d'égalité, a, lui demandé à ce que le conseil municipal prévu ce mercredi 6 février soit reculé au mois de mars, bien après l'audience.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Il y a des règles qui régissent ça, c'est la présomption d'innocence, tant que l'on n'est pas jugé, on est prétendu non-coupable », **réagit le maire face à l'opposition.**

Ce mercredi 30 janvier, après que l'information ait été dévoilée par la presse, Eric Roulot reçoit de nombreuses marques de soutien des élus présents aux vœux de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (voir p.9). A commencer par son troisième adjoint, en charge de l'urbanisme Djamel Nedjar. (DVG) *« Cela ne remet pas en cause l'homme qu'il est, ni son action politique,* affirme-t-il. *Cela aurait pu arriver à n'importe qui. Pour nous (le groupe majoritaire, Ndlr), la question ne se pose pas, car les faits se sont déroulés en dehors de l'exercice de son mandat. »* L'adjoint évoque également un homme *« attachant, non-violent, avec des qualités humaines »*.

Selon nos informations, cette bagarre est intervenue après plusieurs années de conflits latents entre les deux hommes. Le 29 décembre dernier, la famille de l'édile se retrouve au pavillon de Fontenay-Saint-Père pour les fêtes de fin d'année, lorsque la situation a dégénéré. *« Il y avait eu des tentatives de dialogue auparavant, sans succès,* commente Eric Roulot, ce lundi 4 février. *Mais ce soir-là, il y a eu des insultes, des menaces de mort, des propos qui m'ont blessé et qui m'ont fait réagir. »*

L'octogénaire, connu pour être désorienté, a reçu une semaine d'incapacité temporaire de travail. En parallèle, une plainte pour menaces de mort a été déposée par la femme de l'édile. En attendant leur audience, l'élu, sa femme et son gendre ont été placés sous contrôle judiciaire avec interdiction d'entrer en contact avec le vieil homme.

Face à cette actualité, le groupe d'opposition des Elus à l'écoute des Limayens pour plus de solidarité et d'égalité a rédigé une lettre au maire ce dimanche 3 février. Ses membres avaient refusé de répondre aux sollicitations de la presse tant que le jugement ne serait pas rendu, mais dans cette lettre, regrettent qu'un *« climat malsain et délétère »* en découle. Ils demandent à la majorité municipale de reporter le conseil municipal, prévu ce mercredi, au mois de mars.

« Reculer la tenue du conseil municipal [...] bien après le procès permettrait d'avoir un débat plus serein sur le débat d'orientations budgétaires, le budget et le PLUI, qui sont des orientations et des actes importants pour les Limayennes et Limayens », justifient-ils de leurs décisions. Ils préviennent : *« Dans l'éventualité où vous ne donneriez pas suite à notre demande, sachez que nous ne siégerons pas. »*

Reporter le conseil municipal ne semble pas être à l'ordre du jour. *« Il y a des règles qui régissent ça, c'est la présomption d'innocence, tant que l'on n'est pas jugé, on est prétendu non-coupable »*, réagit le maire. De sa décision, il précise : *« C'est une affaire privée, ces événements ne sont pas arrivés à Limay, dans le cadre de mes responsabilités, donc je ne vois pas pourquoi la commune s'arrêterait de vivre parce qu'il y a cette affaire privée. […] il y a assez de sujets sur lesquels on peut exprimer nos désaccords sans profiter de ça.»*

En bref

ANDRESY En travaux, la piscine reste fermée jusqu'à début mai

L'équipement aquatique va bénéficier d'importants travaux de rénovation avant d'accueillir de nouveau le public après les vacances de printemps.

Fermée depuis le 13 janvier suite à un problème électrique, la piscine intercommunale Sébastien Rouault ne devrait rouvrir au public que début mai. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), qui gère l'équipement, a décidé d'entreprendre d'importants travaux de rénovation notamment le remplacement d'électrovannes motorisées ou le changement du filtre de traitement de l'eau.

« *Compte tenu de l'importance de ces interventions, [le site] ne devrait rouvrir qu'après les vacances de printemps, soit une date prévisionnelle fixée au 6 mai* », annonce GPSEO dans un communiqué. Des solutions de repli sont mises à disposition des usagers.

Des créneaux ont été trouvés au sein des piscines voisines de Poissy, Verneuil-sur-Seine et Conflans-Sainte-Honorine pour permettre « *au club de triathlon de maintenir 60 % de ses activités et au club de natation de préserver les entraînements de ses groupes* », informe la communauté urbaine. Quant aux abonnés, ils bénéficieront d'une prolongation de la durée de validité de leur carte d'entrée ou d'un remboursement.

En Image



POISSY Les livreurs de pizza se déplacent désormais à vélo

Depuis un mois, les livreurs de Domino's Pizza, situé en centre-ville, utilisent désormais des vélos à assistance électrique d'une autonomie de cinq heures pour leurs livraisons à domicile. « *Je suis très écolo* », sourit le gérant de l'enseigne, Ozgur Karakoca, qui a déjà fait ses petits calculs : ce parc de dix vélos fourni par la société VelyVelo va lui permettre « *d'économiser sur l'année 15 000 euros de frais d'entretien et d'assurance des scooters [utilisés jusque-là]* ». Mais gare aux vols puisque déjà trois bicyclettes électriques ont été dérobées en quelques semaines…

En bref

PERDREAUVILLE Le contrat rural signé

D'un montant de 148 000 euros, il couvrira les dépenses engagées par la rénovation de l'école.

« *Le dernier contrat rural remontait à plus d'une quinzaine d'années.* » En mairie, mercredi 30 janvier, Pascal Poyer (SE) se félicitait ainsi de la venue d'Alexandra Dublanche (LR), vice-présidente à la ruralité au sein de la Région, pour la remise d'un chèque de 148 000 euros.

« Quelque chose de concret »

Ce chèque viendra couvrir les dépenses engagées par la commune dans le cadre de travaux pour l'école (voir notre édition du 19 décembre), d'un montant de 150 000 euros. « *Au total, nous engageons 400 000 euros de dépenses, taxes comprises, pour la rénovation de l'école et de notre salle polyvalente,* précise l'élu. *Sans l'aide de la Région, du Département, il serait compliqué pour nous d'engager des travaux.* »

La vice-présidente à la Région abonde : « *Il est de plus en plus difficile pour les maires, en particulier ruraux, de monter des projets.* » En 2017, les Yvelines étaient le département avec le plus de contrats ruraux conclus, soit 19. « *On sait que cela va servir à quelque chose de concret, que cela va être utile aux Perdreauvillois* », conclut Alexandra Dublanche.



TRIEL-SUR-SEINE La ville consulte ses citoyens pour l'avenir du parc municipal

Une ouverture et une visite exceptionnelle ont eu lieu le samedi 19 janvier dans le parc municipal de la ville. La parole est maintenant donnée aux Triellois pour envisager son devenir.

Le parc municipal a rouvert ses portes, mais seulement le temps d'une matinée. Le samedi 19 janvier dernier, la municipalité de Triel-sur-Seine a organisé une grande concertation dans l'enceinte de ce jardin de 14 000 m², fermé depuis quatre ans. L'idée de cette concertation était de faire découvrir ou redécouvrir cet espace qui accueillait jadis les terrains de tennis du club local.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le parc de 14 000 m², fermé depuis quatre ans, se compose de jardins et des cours de tennis de l'ancien club local.

Tous les citoyens de la ville y étaient conviés et les habitants qui ne l'ont jamais connu ont ainsi pu se rendre compte de la magnifique vue de ce parc, l'une des plus belles de Triel-sur-Seine. Une question est fréquemment revenue chez ces derniers. Sans surprise, il s'agissait de celle concernant la réouverture de ce parc.

Fermé depuis quatre ans

« *Mes enfants n'ont pas d'endroits pour s'amuser en toute sécurité,* regrette une maman trielloise d'une trentaine d'années. *Nous devons traverser la ville pour cela alors qu'il y en a un magnifique juste ici.* »

Membre de l'opposition municipale Réagir pour Triel, Philippe Paillet (DVD) en a profité pour se poser la question que beaucoup se sont posés. « *Quitte à rouvrir le parc municipal pour une matinée de consultation citoyenne, pourquoi ne pas le rouvrir pleinement, chaque jour, jusqu'à ce qu'une décision soit prise pour son avenir ?* »

Deux raisons principales poussent la municipalité à ne pas rendre possible une telle réouverture. La première concerne la sécurité. Après de longues années sans entretien, les services techniques ont donné de leur personne pour le rendre accessible à tous en seulement quelques jours. Seulement voilà, tous les critères de sécurité ne sont pas respectés.

« *Ouvrir le parc pourrait être dangereux, il n'y a eu aucune remise en état, juste des travaux d'entretien pour la matinée de consultation. La sécurité n'est pas garantie, donc il pourrait y avoir des blessés* », souligne Frédéric Spangenberg, adjoint au maire, présent sur les lieux le samedi 19 janvier dernier. La seconde raison concerne le gardiennage. Il existait du temps où le parc était ouvert, mais du fait de sa fermeture, celui-ci n'est plus d'actualité.

Alors, s'il n'est pas question de rouvrir le parc, que vont bien devenir ses cours de tennis et ses espaces verts, propices à la détente ? Pour le moment, la parole est aux Triellois. « *Il s'agissait d'une ouverture exceptionnelle afin de permettre aux citoyens de visualiser le parc et de se rendre compte de son état actuel. Maintenant, c'est à eux de nous faire part de leurs idées pour son futur* », poursuit Frédéric Spangenberg.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les Triellois ont répondu présents lors de la visite et déjà plus d'une trentaine de fiches ont déjà été déposées dans l'urne en mairie pour donner leur avis.

L'une des plus belles vues de la ville

A cet effet, une urne a été mise en mairie au sein de laquelle chacun peut y déposer, pendant deux mois, ses attentes quant au devenir du parc municipal. Questionné à ce sujet le 30 janvier, lors des vœux 2019 de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Joël Mancel (DVD), maire de Triel-sur-Seine, a révélé qu'une trentaine de fiches étaient déjà revenues en mairie. La plupart d'entre elles demanderaient la réouverture des lieux. « *Ce pourrait être le plus simple mais il faudrait quand même des travaux de remise aux normes* », a-t-il ajouté.

Le souhait de Frédéric Spangenberg, en accord avec le maire et la majorité du conseil municipal, serait d'en faire un lieu intergénérationnel. « *Nous pourrions y faire construire une crèche, un lieu d'accueil pour les personnes âgées, éventuellement une école tout en gardant un espace pour des espaces verts et pourquoi pas des jardins partagés,* propose-t-il. *Une chose est sûre, c'est un beau lieu, on ne peut pas en faire n'importe quoi et ça coûtera de l'argent. Tout reste ouvert, on attend que les idées fusent.* »

A la fin de l'année 2017, le parc devait être vendu à un promoteur immobilier pour un prix proche de quatre millions d'euros. L'objectif était de construire 168 logements, dont 48 sociaux. Une vente qui avait provoqué la colère des Triellois avant de finalement capoter près d'un an plus tard. « *Le promoteur, avec lequel nous avions un accord, a fait une étude du sol, qui a constaté qu'il fallait renforcer les pieux, au-delà de ce qui était prévu (21 mètres de profondeur au lieu des 11 mètres initiaux, Ndlr)* », indiquait l'édile lors du conseil municipal du 20 septembre 2018.

« Les idées doivent fuser »

Le prix de la vente avait alors chuté à un million d'euros. Grâce à une clause dans le contrat, l'affaire avait pu être annulée et le dossier du parc municipal était donc reparti de zéro. D'où cette consultation citoyenne pour se retrouver en accord avec les habitants de la ville.

Indiscrets

Ils demandent au maire muriautin une prise de positions. Dans leur contribution au grand débat national, initié par le président Emmanuel Macron, les membres de Génération.s (mouvement fondé par Benoît Hamon) des Mureaux ont interpellé le maire François Garay (DVG) avec plusieurs questions, notamment concernant son engagement politique.

« Assumez-vous toujours votre soutien à Macron à la présidentielle et La République en marche aux législatives ? Souhaitez-vous encore faire travailler des partis de gauche au sein d'une majorité municipale? Avec LREM aussi ? Vous considérez-vous encore homme de gauche ? Et votre majorité se considère-t-elle à gauche ? », questionnent ses membres.

Vingt minutes. C'est le temps qu'a duré le dernier conseil municipal mantevillois, le 28 janvier dernier. Bien que la majorité de l'édile Cyril Nauth (RN), n'ait pas atteint le quorum, les six élus présents de l'opposition ont, pour la première fois depuis plusieurs mois, décidé de rester.

A une particularité près … Ils ont choisi de ne faire aucun commentaire, tournant même leurs micros. *« Nous voulions montrer la vacuité de ce conseil municipal, que sans l'opposition il n'y a pas de débat »*, souligne l'ancienne maire Annette Peulvast (DVG). Eric Visintainer (LR) abonde : *« Nous avons décidé de rester silencieux puisque le maire ne s'adresse à nous que par la presse et nous insulte. »*

Le prochain conseil municipal aura à l'ordre du jour le budget et le plan local d'urbanisme intercommunal. Décideront-ils de siéger à nouveau ? *« Nous resterons si Suzanne Jaunet (vice-présidente à l'urbanisme au sein de la communauté urbaine, Ndlr) est présente »*, conditionne Monique Brochot (PS).

Ces deux collectifs ont adopté une charte *« Ethique 2020 »*.

Les têtes respectives de Poissy Demain, Nathalie Martin et Emeric Vallespi, et Agir pour Carrières, Eddie Aït (GE, ancien maire carrièrois, Ndlr), *« ont décidé de travailler sur des dispositions garantissant leur exemplarité politique et la construction d'une véritable démocratie participative »*, expliquent-ils dans un communiqué de presse commun.

Cette charte *« devra être signée par chaque citoyen souhaitant s'engager »*, précisent-ils. Parmi les grandes lignes, cette charte prône intérêt général, transparence et responsabilité.

Chaque signataire s'engage notamment *« à agir contre les discriminations d'origine ou de genre »* et promeut *« la participation de la population dans les décisions »*.



Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu
mais c'est leur envie de prendre soin de chacun
qui fait la différence.
Plus que du service, de l'attention.

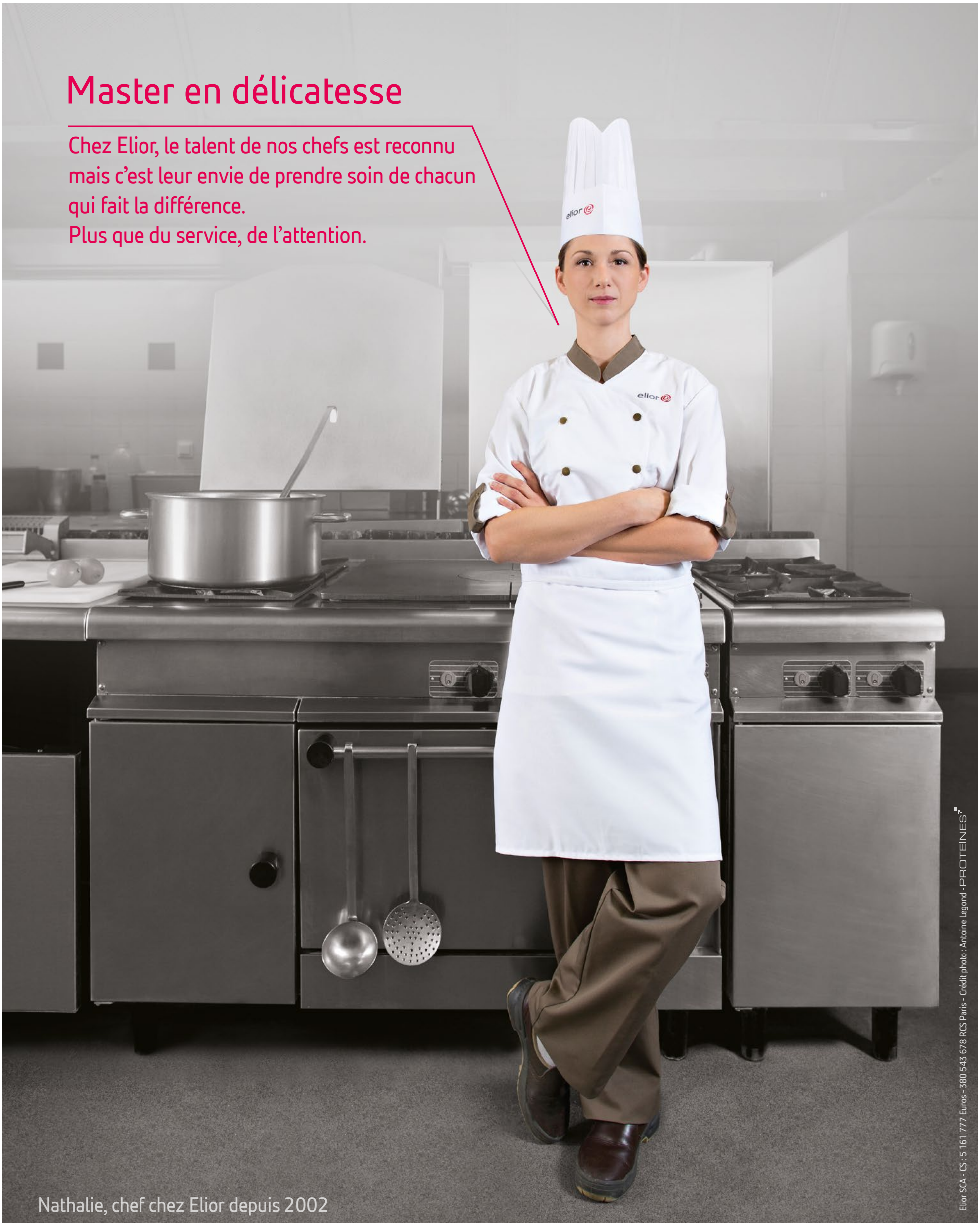

Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

Elior SCA - CS : 5 161 777 Euros - 380 543 678 RCS Paris - Crédit photo : Antoine Legond - PROTEINES

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Direction du Développement Collectivités Territoriales
Tél. : 01.47.16.51.00
www.elior.com - @Elior_France

Un monde d'attentions elior

CARRIERES-SOUS-POISSY Avant d'installer la centrale hydroélectrique, il faudra faire le ménage

L'implantation d'une petite centrale hydroélectrique à hauteur des anciennes écluses nécessite en amont le nettoyage des déchets du site. Le projet vise à produire de l'électricité à partir de turbines immergées dans la Seine.

A l'heure actuelle, un amoncellement de déchets, qu'il s'agisse de plastiques, de canettes, ou encore de branches d'arbres, charriés par la Seine, sont bloqués au niveau des anciennes écluses de Carrières-sous-Poissy qui bordent l'île de la Dérivation. C'est pourtant au niveau de ce site désaffecté depuis 1977 que les Voies navigables de France (VNF) et la société Quadran ont pour intention d'implanter à l'horizon 2021 une centrale hydroélectrique. Quatre turbines devraient être immergées dans la Seine pour produire de l'électricité. Le lieu, laissé en partie à l'abandon, pourrait alors s'offrir une seconde jeunesse.

Ce projet s'inscrit dans une démarche initiée en 2016 par VNF afin de valoriser son potentiel hydroélectrique et développer les énergies renouvelables sur son réseau. Pour ce faire, l'établissement public qui exploite, entretient et développe le réseau fluvial français s'est associé à l'entreprise Quadran, développeur et exploitant de centrales hydroélectriques, propriété du groupe Direct Energie.

Le partenariat entre Quadran et VNF porte sur l'installation de quatre petites centrales en Ile-de-France. Ont ainsi été retenus les écluses de Carrières-sous-Poissy et de Bougival dans les Yvelines, le barrage de Meaux en Seine-et-Marne, ainsi que celui de Port-à-l'Anglais dans le Val-de-Marne. « *L'objectif est d'installer des turbines capables de produire de l'énergie électrique à partir du débit de la Seine et de la chute générée par les barrages VNF (ceux de Denouval à Andrésy dans le cas de Carrières-sous-Poissy, Ndlr)* », font savoir d'une même voix les Voies navigables de France et la société Quadran.

12 900 MWh par an

Les travaux concernant le site carriérois devraient commencer « *au plus tôt à la fin de l'année 2019* », annoncent les porteurs du projet. Mais avant cela, il faudra faire le ménage car les déchets de tous types s'accumulent. « *Suite à la crue de 2018, le lancement des travaux nécessitera le nettoyage du site* », concède les Voies navigables de France. Le Syndicat mixte d'aménagement des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO) sera notamment sollicité pour apporter un soutien technique.

De son côté, la municipalité de Carrières-sous-Poissy se réjouit de cette initiative. « *L'idée c'est de répondre à l'engagement de la France et de l'Europe dans le développement des énergies renouvelables,* se félicite le maire de la commune Christophe Delrieu (DVD). *C'est intéressant de se dire qu'avec juste trois à quatre petites turbines sur une petite cascade, c'est-à-dire un dénivelé entre les écluses et la Seine, on arrive à fournir l'équivalent de la consommation en électricité d'une ville de 10 000 habitants,* poursuit l'édile au sujet d'un ouvrage qui devrait produire 12 900 MWh par an. *Et en plus, cela va redonner vie à un lieu qui est aujourd'hui mal entretenu.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Des déchets charriés par la Seine sont bloqués au niveau des anciennes écluses de Carrières-sous-Poissy qui bordent l'île de la Dérivation, là où devrait être installée la future centrale hydroélectrique.

Par la suite, l'électricité sera injectée sur le réseau électrique d'Enedis (ex-ERDF, Ndlr) et revendue sur le marché. Le coût de l'opération est estimé à dix millions d'euros. Dans son plan de financement, le projet peut aussi compter sur des aides de l'Etat. « *On a obtenu un complément de rémunération dans le cadre de l'octroi d'un mécanisme de soutien à la petite hydroélectricité lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire* », confirment VNF et Quadran.

« Aucune nuisance n'est à prévoir »

Reste à savoir si les riverains seront impactés par l'exploitation de la future centrale. « *Aucune nuisance n'est à prévoir* », assurent les deux partenaires. Une forme de vrombissement est ainsi exclue par les exploitants, le projet a été conçu pour réduire les nuisances sonores qui peuvent être générées soit par les turbines, soit par les appareils de conversion de l'énergie. « *La mise en place de turbine immergée permet de s'affranchir des nuisances sonores,* souligne-t-on. *Les appareils de conversion de l'énergie seront quant à eux installés dans un local technique insonorisé en berge rive droite.* »

Des études sont actuellement engagées pour mesurer l'impact environnemental, mais aussi afin d'étudier le volet technique du dispositif. « *L'instruction n'étant pas terminée l'autorisation d'exploiter la centrale n'est pas acquise et le projet peut être refusé. Cependant, nous nous attelons à proposer à l'administration le meilleur projet possible vis-à-vis du respect de l'environnement et de l'optimisation énergétique*», concluent VNF et Quadran.



ACHERES Integr@terre poursuit son avancée

Le projet de jardin solidaire, mis en place par l'association achéroise Ellsa, suit son petit bonhomme de chemin. En 2019, la récupération de déchets organiques doit lancer le démarrage opérationnel.



LA GAZETTE EN YVELINES

Une forte demande de produits bios et locaux, conjuguée à la présence de friches inutilisées en périphérie d'Achères ont conduit l'association Ellsa à créer cet ambitieux projet de jardin solidaire et de ferme urbaine.

2018 a fait avancer, 2019 doit permettre de démarrer. La création de ce jardin solidaire à Achères, fondé sur l'économie circulaire autour de l'alimentation, le long de la D30, entre le quartier des Plantes d'Hennemont et le magasin Leclerc, s'est mise en route grâce à un chantier participatif. Les sols ont été étudiés, des arbres ont été plantés et la plateforme de stockage des matières organiques (déchets provenant de matières d'origine animale ou végétale, Ndlr), appelée végéterie, a été construite.

Une forte demande de produits bios et locaux, conjuguée à la présence de friches inutilisées en périphérie d'Achères ont conduit l'association Ensemble, un lieu pour des liens solidaires à Achères (Ellsa) à créer cet ambitieux projet de jardin solidaire et de ferme urbaine. « *Chacun pourrait participer à la production, ce qui aiderait les personnes en situation d'isolement ou en manque de confiance à cause d'une période de chômage* », explique Alice Bauchet, pour qui Integr@terre doit créer du lien social et permettre de se réinsérer professionnellement.

Les espaces de culture seront bientôt mis en état de marche pour des premières cultures prévues à l'horizon 2020, grâce aux déchets organiques recyclés sur place. « *Pour 2019, nous visons le démarrage opérationnel de la végéterie,* indique Alice Bauchet, la fondatrice d'Integr@terre. *Pour cela nous allons travailler avec des restaurants, les cantines des écoles de la ville et des professionnels des espaces verts afin de récupérer tous les déchets organiques et ensuite recycler nos propres déchets.* » Une Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, Ndlr) est d'ailleurs déjà mise en place avec un agriculteur de Cergy (Val-d'Oise) pour aller dans ce sens.

Integr@terre est une idée unique en vallée de Seine qui a pour objectif de recréer un lieu de vie agricole sur un terrain de sept hectares mis à disposition gratuitement par la mairie achéroise. Tout en retravaillant les terres considérées comme impropres à la culture, le projet veut permettre à tous de pouvoir accéder à des fruits et légumes de saison, à prix attractifs, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Initié en août 2017, ce projet voit le jour à la suite de plusieurs constats fait par l'association Ellsa, qui vient en aide aux plus démunis depuis dix ans. Le premier est un fait avéré : les ordures organiques, également appelées bio déchets, représentent 30 % des ordures ménagères. « *L'idée était d'envisager un recyclage à échelle locale de ces déchets* », rappelle la chef de projet.

VALLEE DE SEINE

Des vœux en réponses aux critiques

Alors que de nombreux maires ont profité de leurs vœux pour adresser des critiques à Grand Paris Seine et Oise, son président a tenu à y répondre.

Venu clôturer la période des vœux, le discours de Philippe Tautou (LR), président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GSPEO), a tenu à répondre aux différentes critiques adressées tout au long du mois de janvier à la communauté urbaine par les édiles durant leurs cérémonies respectives.

« Soutien majeur aux communes »

Quelques minutes auparavant, dans le hall 5 du parc des expositions mantais, le maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet (LR), tançait les édiles concernés : « *Certains maires se comportent avec la communauté urbaine comme se comportent leurs administrés avec eux.* »

Philippe Tautou, a lui, rappelé que « *malgré les aléas, la communauté urbaine s'est bel et bien construite depuis trois ans comme un soutien majeur aux communes. […] C'est maintenant le temps de GPSEO qui prévaut, toute nostalgie est inutile* ». Il insiste : « *La communauté urbaine est indispensable, pour la voirie, l'aménagement, […]* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est maintenant le temps de GPSEO qui prévaut, toute nostalgie est inutile », **assène le président de Grand Paris Seine et Oise, Philippe Tautou (LR).**



BUCHELAY Les vandales du péage retrouvés grâce à un ticket de carte bleue

Mousse expansive, peinture et fumigènes avaient été utilisés pour dégrader les monnayeurs et les rendre inutilisables.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour la Société d'autoroutes Paris-Normandie, concessionnaire du péage, le préjudice s'élève à 9 900 euros.

Dans la nuit du 18 janvier dernier, les monnayeurs du péage de Buchelay avaient été dégradés. Les auteurs « *avaient mis de la mousse expansive, de la peinture et lancé des fumigènes* », rappelle des faits une source proche du dossier. Surpris dans son action, le petit groupe avait fui.

« Action commando »

Mais sur place, les enquêteurs trouvent une piste intéressante. « *L'un d'entre eux avait perdu un ticket de carte bleue correspondant à l'achat de fumigènes dans une armurerie parisienne* », poursuit cette même source. Pour la Société d'autoroutes Paris-Normandie, le préjudice s'élève à 9 900 euros.

A partir de ce ticket, les policiers remontent la piste et interpellent trois membres de cette « *action commando* » le 29 janvier à Paris et Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). L'un d'entre eux « *avait déjà été placé en garde à vue* » suite à la manifestation du 5 janvier à Paris. Tous ont reconnu les faits qui leur étaient reprochés. Ils comparaîtront devant le tribunal de Versailles en mars prochain.

MAGNANVILLE La rixe entre automobilistes dégénère

Il est un peu plus de 19 h30, mercredi 30 janvier, lorsque les forces de l'ordre interviennent pour un différend entre automobilistes, arrêtés sur la route.

Très vite, la discussion entre les deux hommes s'envenime, et l'un d'eux, un Montessonnais âgé de 36 ans, s'empare d'un cric et le lance sur la voiture de la victime. Il tentera également de percuter avec sa voiture l'autre automobiliste.

Le trentenaire a pu être interpellé par les fonctionnaires. Il a été placé en garde à vue pour « *violences volontaires avec une arme par destination* ».

MANTES-LA-VILLE Face-à-face entre deux voitures

En début d'après-midi, mardi 29 janvier, une collision entre deux voitures s'est produite, près de la halle Sulzer. Selon les premiers éléments de l'enquête, la conductrice d'une voiture a voulu doubler un bus.

Lors de cette manœuvre, elle a percuté une seconde voiture, arrivant en sens inverse. Âgée de 22 ans, la conductrice impliquée dans l'accident a été transportée à l'hôpital européen Georges Pompidou, à Paris car souffrant d'une fracture du bassin. Deux autres personnes, blessées légèrement, ont été évacuées vers l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie.

JUZIERS La tempête Gabriel prive 938 foyers d'électricité

La situation est revenue à la normale aux environs de 13 h mercredi 30 janvier a assuré Enedis.

La tempête Gabriel, survenue dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 janvier a occasionné quelques dégâts et provoqué d'importantes coupures de courant. Au plus fort de la tempête, 6 000 foyers sont privés d'électricité, dont 938 à Juziers , commune de 3 800 habitants située à proximité de Mantes-la-Jolie. « *L'épisode neigeux de forte ampleur que nous subissons a provoqué des incidents importants sur le réseau générant des coupures d'électricité dans les Yvelines,* détaille le compte d'Enedis Île-de-France Ouest. *Les équipes d'Enedis sont mobilisées pour effectuer les réparations.* »

Aux alentours de 5 h 30 du matin, l'entreprise constatait que certains foyers juziérois avaient pu retrouver l'électricité. Mais de nombreux habitants restent inquiets durant la matinée. « *Quelqu'un aurait-il plus d'infos pour l'électricité à Juziers ? Parce que là ça caille grave et le frigo....* », s'alarme une riveraine sur un groupe Facebook. Peu avant 13 h, Enedis confirmait avoir rétabli le courant pour la totalité des foyers impactés.

ACHERES Ils dérobent crayons et balles de ping-pong

Le petit groupe, composé de sept adolescents, a également renversé de la peinture au sein du groupe scolaire Louis Pasteur.

Dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 février, sept adolescents Achérois et Pisciacais, âgés de 17 et 18 ans, ont été interpellés à l'intérieur du groupe scolaire Louis Pasteur. Il est environ 2 h 20 du matin lorsqu'un riverain remarque que des personnes se trouvent à l'intérieur de l'établissement scolaire.

La brigade anti-criminalité met alors une surveillance en place et parvient à trouver les sept jeunes à leur sortie, au niveau de la crèche attenante au groupe scolaire. Sur eux, les policiers ont retrouvés des crayons de couleurs et des balles de ping-pong dérobés au sein de l'école. Ils ont également renversé volontairement de la peinture au sein des locaux.

Le petit groupe a été ramené au commissariat pour y être entendu. Lors de leur garde à vue, ils ont déclaré être rentrés à l'intérieur par une porte laissée ouverte.

LES MUREAUX A 16 ans, il braque la Poste

L'adolescent a menacé une guichetière et lui a demandé de le conduire dans le sas d'approvisionnement du distributeur automatique ce vendredi 1er février.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les employés ont été examinés par les sapeurs-pompiers et une cellule psychologique a été mise en place.

Il n'a pas pu mener son méfait à bien. Dans la matinée du vendredi 1er février, un jeune Muriautin de 16 ans a été interpellé par les forces de l'ordre alors qu'il tentait de dérober des billets de banque à La Poste, située rue Paul Doumer.

Pistolet d'alarme

Il est environ 8 h 30, lorsque la société de télésurveillance, alertée par un signal provenant des caméras de vidéosurveillance, prévient les policiers de l'intrusion d'une personne armée, gantée et cagoulée au sein de l'agence.

L'adolescent, menace une guichetière et lui demande de le conduire dans le sas d'approvisionnement du distributeur automatique. C'est là qu'il sera retrouvé et son arme, un pistolet d'alarme chargé, sera saisie. Les employés ont été examinés par les sapeurs-pompiers et une cellule psychologique a été mise en place. Le jeune homme a été placé en garde à vue pour « *vol à main armée* ».

ACHERES Six collégiens accusés de viol en réunion

Des élèves du collège Camille du Gast ont été mis en examen pour le viol d'une de leur camarade.

Ils ont entre 12 et 14 ans. Selon *Le Parisien,* six adolescents ont été déférés vendredi 1er février devant un juge d'instruction à Versailles, avant d'être mis en examen pour « *viol en réunion* ». Ils sont soupçonnés d'avoir abusé à deux reprises d'une adolescente âgée de 13 ans.

C'est la victime présumée qui a donné l'alerte la semaine dernière lorsqu'elle s'est confiée aux éducateurs du collège Camille du Gast où elle est scolarisée. Elle explique avoir été violée en décembre et en janvier après les cours par trois puis six élèves de cet établissement dans les parties communes d'un immeuble, à Achères.

Les six suspects ont été interpellés mercredi 30 janvier par les enquêteurs. Certains auraient reconnu les faits, d'autres nient en bloc arguant que la victime était consentante. Des témoins de la scène affirment que la jeune fille aurait tenté de résister à ses agresseurs.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Avec une feuille de boucher, il blesse deux de ses neveux

Un dîner de réconciliation était organisé entre l'oncle et ses quatre neveux. La situation s'est très vite tendue.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les enquêteurs de la sûreté urbaine doivent désormais établir les responsabilités de chacun.

Violente dispute familiale, dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 janvier. Il est environ 23 h lorsque les forces de l'ordre interviennent place des Cygnes, pour séparer les différents protagonistes de cette bagarre, un oncle et ses quatre neveux.

Selon les premiers éléments de l'enquête, un dîner de réconciliation avait été organisé entre les cinq hommes, âgés de 30, 33, 36 et 46 ans pour régler un différend antérieur. Mais la situation s'est très vite tendue.

Ayant reçu des coups et en infériorité numérique, le quadragénaire s'est saisi d'une feuille de boucher, couteau utilisé pour découper les carcasses, pour frapper deux de ses neveux. Tous deux ont été transportés au centre hospitalier de Poissy, l'un pour une plaie de plusieurs centimètres au crâne, l'autre pour une artère sectionnée au pied. Leur pronostic vital n'était toutefois pas engagé.

Une artère sectionnée

L'oncle a été interpellé et placé en garde à vue pour « *tentative d'homicide* » sur ses neveux. Ses neveux ont été également placés en garde à vue pour « *violences volontaires en réunion* ». Les enquêteurs de la sûreté urbaine doivent désormais établir les responsabilités de chacun dans cet affrontement.

E.Leclerc

DU 5 AU 16 FÉVRIER 2019

www.e.leclerc

LES SUPER-POUVOIRS D'ACHAT

MARQUE REPÈRE



2+1 OFFERT

2,76 € le lot de 3

1,38 € l'unité

EMMENTAL FRANÇAIS RÂPÉ 29 % MATIÈRE GRASSE* LES CROISÉS

200 G.
LE KG : 6,90 €
PAR 3 (600 G) : 2,76 €
AU LIEU DE 4,14 €
LE KG : 4,60 €
*% DE MAT. GR. SUR PRODUIT FINI

TRANSFORMÉ EN FRANCE



2+1 OFFERT

1,86 € le lot de 3

0,93 € l'unité

10 PAINS AU LAIT ÉPI D'OR

350 G.
LE KG : 2,66 €
PAR 3 (1,050 KG) : 1,86 €
AU LIEU DE 2,79 €
LE KG : 1,77 €



2+1 OFFERT

4,16 € le lot de 3

2,08 € l'unité

JAMBON CUIT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE DÉCOUENNÉ DÉGRAISSÉ TRADILÈGE

4 TRANCHES.
180 G.
LE KG : 11,56 €
PAR 3 (540 G) : 4,16 €
AU LIEU DE 6,24 €
LE KG : 7,70 €

ORIGINE FRANCE

GALEC - 26, quai Marcel Boyer - 94200 Ivry-sur-Seine - 642 007 991 RCS Créteil

Offres valables dans la limite de 15 produits, produit offert inclus. Voir conditions en magasin.
Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ

Du lundi au samedi, de 8h30 à 19h sauf les jours fériés et de 8h30 à 18h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

VOLLEY-BALL CAJVB : les hommes tiennent leurs play-offs, les femmes font chuter les premières

Une victoire en trois sets cumulée à une défaite de Charenton sur le même score permet aux masculins d'accéder aux play-offs. Grâce à sa victoire face au leader, l'équipe féminine peut encore croire au maintien.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

La qualification en poche, un nouveau championnat va maintenant débuter pour les joueurs du CAJVB, qui déterminera le champion de France Elite et les deux promus en pro B.

Les hommes du Conflans Andrésy Jouy volley-ball (CAJVB) n'avaient pas leur destin entre leurs mains. Pour accéder aux play-offs, il leur fallait d'abord l'emporter en quatre sets maximum contre Marseille. Puis, espérer une défaite de Charenton sur la même marge. Et finalement, le scénario parfait s'est réalisé lors de cette dernière journée de phase régulière.

Dans une rencontre à fort enjeu ce samedi 2 février, l'équipe conflanaise est parvenue à remplir la partie de son contrat en remportant le match en trois sets (25-21, 25-23, 25-19). Un score qui était alors le bienvenu dans la course à la qualification, même s'il pouvait sembler quelque peu sévère pour des visiteurs marseillais ayant joué le jeu à fond. Quasiment éliminé à la fin décembre 2018, le CAJVB a remporté ses quatre matchs de championnat en 2019 pour y croire jusqu'au bout.

Et bien leur en a pris. Dans le même temps, Charenton, équipe concurrente directe du CAJVB pour cette troisième et dernière place qualificative pour les play-offs, recevait Michelet-Halluin, deuxième et déjà qualifié. En cas de victoire des Conflanais, le point d'une défaite en cinq sets pouvait leur suffire pour passer. Ils se sont finalement inclinés en trois sets (23-25, 19-25, 22-25).

« *Nous avons été informés en fin de match qu'Halluin venait de s'imposer à Charenton sur le même score que nous,* se souvient Philippe Montaudouin, président du CAJVB. *Les joueurs et les dirigeants ont laissé exulter leur joie en communion avec les spectateurs venus nombreux pour soutenir l'équipe.* »

Quatre victoires consécutives en 2019

En plus de promettre de très belles affiches dans le nouveau groupe qui se profile, cette qualification garantit le maintien dans le championnat de France Elite. « *C'est désormais un nouveau championnat qui va débuter avec les trois premiers de l'autre poule : Lyon, Harnes et Amiens ; auxquels s'ajoutent donc Caudry, Halluin et nous* », poursuit le président. Les équipes se rencontreront sous forme de match aller-retour, pour déterminer le champion de France Elite et les deux promus en Pro B.

De leur côté, les féminines se sont inspirées de leurs homologues masculins en réalisant un petit exploit ce dimanche 3 février. Celui de venir à bout du Levallois sporting club, leader au classement avec seulement deux défaites à son compteur. Au terme d'un match spectaculaire, véritable combat de 2 h 30, les Conflanaises l'ont emporté en cinq sets (26-24, 20-25, 18-25, 26-24, 15-11).

« *Le point le plus positif, c'est la capacité de nos joueuses à finir le premier set 26/24 sur le fil ou encore à revenir pour conclure le quatrième set 26/24, alors qu'elles étaient menées pour finalement remporter le tie-break avec autorité* », détaille Philippe Montaudouin, visiblement très satisfait des prestations de ses équipes ce week-end.

Maintien assuré pour les hommes

Au classement, les femmes du CAJVB sont toujours avant-dernières, avec 12 points, mais ne sont plus qu'à trois points du premier non-relégable. Si la course aux play-offs des masculins s'est achevée de fort belle manière ce week-end, celle du maintien continue pour les féminines. Le prochain rendez-vous sera un déplacement sur le parquet de l'ASVB Yutz Thionville, deuxième du championnat avec dix victoires en 14 matchs, le 17 février.



CAJVB

Scène de joie suite à la balle de match pour les Conflanaises après un très gros combat de 2 h 30 contre les leaders du championnat, le maintien est toujours possible pour elles.

BASKET-BALL Poissy s'incline contre un concurrent direct

Le Poissy basket association a perdu un match crucial ce samedi contre Gennevilliers (53-63) dans la lutte pour le maintien.

Alors que la saison suit son cours, chaque nouveau match devient primordial. Pour le Poissy basket association (PBA), plus encore que le contenu, c'est le résultat qui doit primer pour espérer se sauver. Comme l'annonçait le site internet du club, la défaite était interdite, ce samedi 2 février, sur le parquet de Gennevilliers basket, également à la lutte pour son maintien.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Les joueurs de Poissy enchaînent leur quatrième défaite consécutive, la troisième depuis la reprise en début d'année 2019.

Malgré la motivation affichée, la marche était trop haute pour les Pisciacais qui se sont inclinés de cinq points contre l'équipe des Hauts-de-Seine (58-63). Ils enchaînent leur quatrième défaite consécutive, la troisième depuis la reprise en début d'année 2019. Pour symboliser un peu plus cette difficile saison, les joueurs du PBA n'ont eu le sourire qu'à trois reprises à la fin d'un match remporté.

Prochain match contre Loon-Plage à domicile

Au classement, rien n'est fini pour les équipes qui se battent pour sauver leur peau : Poissy, 13e et avant-dernier, Longueau, Montivilliers et Gennevilliers. La première cartouche s'est grillée ce week-end contre ces derniers mais il en reste encore deux qu'il ne faudra absolument pas manquer : le 23 mars contre Longueau et le 14 avril contre Montivilliers. En attendant, la prochaine journée les verra recevoir Loon-Plage, cinquième avec dix victoires en 16 matchs.

COURSE A PIED Sept ou dix kilomètres de course couleur à Juziers

La deuxième édition de la Synapse Color se déroulera le 31 mars prochain. Les inscriptions sont ouvertes.



MAURICIO CAMPINO

La course n'est pas chronométrée, trois parcours sont proposés : un, sept ou encore dix kilomètres.

Les jardins de la Maison pour tous de Juziers accueilleront la deuxième édition de la Synapse Color le dimanche 31 mars, l'une de ces courses à pied très en verve de nos jours. Le concept est simple et original : sans chronomètre, tous les participants s'élancent dans une course pour le plaisir et pour s'amuser au sein de laquelle de la poudre colorée (maïzena avec pigments, Ndlr) est jetée sur les concurrents. Le seul objectif est une arrivée des coureurs aux couleurs de l'arc-en-ciel.

Trois parcours seront proposés autour des villes de Juziers et Mézy-sur-Seine : dix kilomètres pour les plus sportifs avec des endroits nature à découvrir et des dénivelés, sept kilomètres pour les familles ou les groupes d'amis et un kilomètres pour les enfants. Les inscriptions et plus d'information sont disponibles sur le site njuko.net/synapsecolor19/select_competition. A noter que l'association recherche des bénévoles.

Ce principe vient d'Inde avec les fameuses « holly color », organisées à chaque équinoxe de printemps. Les pigments qu'ils se jettent ont une signification bien précise : le vert pour l'harmonie, l'orange pour l'optimisme, le bleu pour la vitalité et le rouge pour la joie et l'amour. Les holly color ont voyagé jusqu'en Europe et en France où tout le monde apprécie de partager un instant festif.

JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

ILE-DE-FRANCE







Aménager

Aménager des routes plus durables, rendre les villes plus attrayantes, participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

MANTES-LA-JOLIE Soirée Kustom Kulture avec la West Motor Night

Les passionnés de moteurs, d'auto-moto, les curieux et les amoureux de musique sont attendus le samedi 16 février prochain pour un événement convivial porté sur l'amour de la Kustom Kulture.

Le hall 5 du parc des expositions de Mantes-la-Jolie sera le théâtre d'un événement atypique et haut en couleur. Le samedi 16 février prochain, il accueillera la troisième édition de la West Motor Night dont le thème sera la « *Kustom Kulture.* » Au programme, à partir de 14 h, des expositions de motos et de voitures hors du commun, des concerts et plein de surprises pour une après-midi et une soirée conviviales au possible.

« On essaye vraiment d'en faire quelque chose d'éclectique »

Dans cet événement, tout le monde y trouvera son compte : passionnés comme curieux, initiés comme débutants. « *On met à l'honneur la Kustom Kulture mais l'objectif n'est pas simplement de réunir des amateurs. On souhaite la faire découvrir à des familles, à des personnes qui demandent à en savoir un peu plus. Lors des deux dernières éditions, j'ai retrouvé des gens qui ne sont pas passionnés mais qui viennent juste pour passer un bon moment* », précise Jérémy Dalbello, en charge de l'organisation.

Avec plus de 2 000 entrées l'année dernière, la West Motor Night tentera de faire aussi bien si ce n'est mieux en 2019. « *L'idée c'est que le nombre d'entrées croit avec les années. On essaye vraiment d'en faire quelque chose d'éclectique. Ceux qui raffolent de musique pop, rock et blues devraient apprécier autant que les amateurs d'auto-moto grâce aux concerts pop, rock et blues qui les attendent* », poursuit l'organisateur.


L'année dernière, l'événement avait attiré plus de 2 000 visiteurs. En 2019, les organisateurs n'en attendent pas moins.
WEST MOTOR NIGHT

Les concerts de musique ne seront pas les seules animations en lien avec la Kustom Kulture. Des coiffeurs barbiers, des tatoueurs (pour des tatouages éphémères, Ndlr) et des peintres seront également présents. Côté auto-moto, des marques reconnues sont attendues, comme Harley Davidson et Indian Motorcycle, au même titre que des préparateurs indépendants.

Le prix de l'entrée est fixé à cinq euros et un véritable bar-restaurant sera accessible durant toute la manifestation. A noter que les personnes qui viendront avec un véhicule de collection de type Kustom Kulture, que ce soit une voiture ou une moto, se verra offrir son entrée. « *Ceux qui viennent avec leur véhicule de collection deviennent acteur de la soirée, c'est normal qu'ils y accèdent gratuitement. Si le parking aussi peut devenir un hall d'exposition alors c'est encore mieux* », sourit, pour conclure, Jérémy Dalbello. Plus d'information sur la page facebook West Motor Night.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Cinéma chrétien au conservatoire George Gershwin

Le cinéma chrétien poursuit son cycle mensuel, ce samedi 9 février à 20 h 30, avec cette fois l'histoire du Padre Pio, l'un des plus grands saints du XXe siècle.

Pour les passionnés d'histoires chrétiennes, c'est au conservatoire George Gershwin, dans la salle Claude Debussy, qu'il faudra se rendre ce samedi 9 février. A 20 h 30, la vie du Padre Pio, grand saint qui a vécu au XXe siècle, sera présenté dans le cadre du cycle mensuel du cinéma chrétien. Le prix de l'entrée est de six euros en tarif normal et de dix euros en tarif de soutien.

« *La nuit du 22 septembre 1968, un visiteur apostolique frappe à la porte du couvent de San Giovanni Rotondo en Italie. Il veut avoir un dernier entretien avec le Padre Pio. Convaincu de la supercherie autour des miracles attribués au vieux moine stigmatisé, il espère obtenir du Capucin à l'agonie une ultime confession qui révélerait au grand jour la vérité. Padre Pio consent à lui raconter sa vie.* » Ainsi commence, d'après le communiqué, le film sur l'histoire du Padre Pio.

Canonisé en 2002 par Jean-Paul II

Padre Pio est un Capucin et prêtre italien né en 1887, mort en 1968. Il est connu pour être le premier prêtre stigmatisé, de nombreuses guérisons miraculeuses lui sont attribuées. Selon certains, il avait le don de lire dans les âmes. Il est canonisé le 16 juin 2002 par le pape Jean-Paul II.

TRIEL-SUR-SEINE Sept représentations des Filles aux mains jaunes

Le théâtre Octave Mirbeau accueillera sept représentations d'un spectacle au registre historique du vendredi 8 au dimanche 17 février. La pièce *Les filles aux mains jaunes* retrace l'histoire de quatre femmes qui se rencontrent dans une usine d'armement où elles fabriquent des obus, du temps de la Première guerre mondiale. Le tarif normal est de neuf euros et se voit réduit à cinq euros pour les étudiants, mineurs, retraités et chômeurs. Plus d'informations sur les horaires et jours de représentation grâce au site internet comediensdelatour.fr, ou par téléphone au 01 39 27 94 59.

LES MUREAUX L'avant première d'un film local au cinéma Frédéric Dard

***De cendres et de braises,* film tourné dans la ville avec la participation de Muriautins, sera présenté en avant-première ce vendredi 8 février à 20 h 30.**

Les habitants des Mureaux vont avoir le privilège de visionner, en avant-première, un film tourné dans leur ville. Ce vendredi 8 février, à 20 h 30, *De cendres et de braises,* réalisé par Manon Ott, sera diffusé dans l'une des salles du cinéma Frédéric Dard. La projection sera suivie d'une rencontre avec l'équipe du film et les Muriautins qui y ont participé.


La projection sera suivie d'une rencontre avec l'équipe du film et les Muriautins qui y ont participé.
MANON OTT

« *Portrait poétique d'une banlieue ouvrière en mutation, De cendres et de braises nous invite à écouter les paroles d'habitants des cités des Mureaux, près de l'usine Renault-Flins. Qu'elles soient douces, révoltées ou chantées, au pied des tours de la cité, à l'entrée de l'usine ou à côté d'un feu, celles-ci nous font traverser la nuit jusqu'à ce qu'un nouveau jour se lève* », met en haleine le communiqué de l'événement.

Des prix et des festivals à l'étranger

Ce film a fait l'objet de sélections officielles de plusieurs festivals l'année dernière, en France comme à l'étranger (Suisse, Allemagne, Angleterre, Italie, Corée du Sud et d'autres encore, Ndlr). Il a également obtenu le Grand prix et le prix du Moulin d'Andé au festival *Les écrans documentaires* à Arcueil. Au Mureaux, le prix d'entrée pour cette avant-première est de six euros.

MANTES-LA-JOLIE Daniel Rondeau en dédicace à la médiathèque Georges Duhamel

Le célèbre écrivain, et lauréat du grand prix de l'Académie française en 2017, sera présent à la médiathèque ce samedi 9 février de 16 h à 18 h.

A l'occasion de la parution de son dernier ouvrage *La raison et le cœur,* sorti en novembre 2018, l'auteur Daniel Rondeau vient à la rencontre de ses lecteurs du Mantois, ce samedi 9 février. Pour lui permettre de présenter son œuvre, une séance dédicace est organisée à la médiathèque Georges Duhamel de 16 h à 18 h. Un libraire s'associera à cet événement littéraire pour proposer des ouvrages au public présent.


Le célèbre écrivain, et lauréat du grand prix de l'Académie française en 2017, sera présent à la médiathèque ce samedi 9 février de 16 h à 18 h.
DR

Né le 7 mai 1948 au Mesnil-sur-Oger (en région Grand Est, Ndlr), Daniel Rondeau est à la fois écrivain, éditeur, journaliste et diplomate. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages parmi lesquels des autobiographies, des portraits de villes et des romans dont *Camus ou les promesses de la vie.* Il reçoit le Grand prix de littérature Paul Morand en 1998 pour l'ensemble de son œuvre. Le Grand prix du roman de l'Académie française lui est décerné en 2017 pour *Mécaniques du chaos.* L'entrée se fera librement et gratuitement. Plus d'informations au 01 34 78 81 01 ou au 01 34 78 99 88.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

	1			2	3	5		7
9		5			7			
						2		8
	7		9	1	5	4		
	3	4	7			9	5	1
5			3					6
	6	9	8	7	4			5
	5		2		1	8		
1		2				3		4

SUDOKU : niveau difficile

		3						
5			3				8	7
8			7					
3		2	1					
9			4		2			
	1		5				9	2
					4			
		8		7		5	2	
		5	6	1				

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°158 du 30 janvier 2019 :

5	7	9	1	3	6	2	8	4
8	2	6	7	5	4	1	3	9
4	1	3	8	9	2	5	6	7
3	5	7	2	8	9	4	1	6
6	4	2	3	1	7	9	5	8
1	9	8	6	4	5	7	2	3
9	8	4	5	6	1	3	7	2
7	3	5	4	2	8	6	9	1
2	6	1	9	7	3	8	4	5

1	8	2	7	3	9	6	5	4
7	4	5	8	2	6	1	3	9
6	3	9	1	5	4	7	8	2
2	5	6	3	7	8	9	4	1
4	9	3	6	1	5	2	7	8
8	1	7	4	9	2	3	6	5
3	7	8	2	4	1	5	9	6
9	2	4	5	6	7	8	1	3
5	6	1	9	8	3	4	2	7

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique :
Salim Soumaré

Un distributeur est cassé ou n'a pas été distribué ? Ecrivez à :
distrib@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION
Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef : Loris Guémart

Actualités :
Gaël Trévien
gael.trevien@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 02-2019



© GettyImages

ET NOS ÉQUIPES SE DÉVELOPPENT AVEC ELLE.

Il en faut du talent pour emmener nos passagers où ils souhaitent tous les jours et en toute sécurité. C'est pourquoi nous avons besoin de talents tels que vous, qui croyez au changement, qui comprenez que le voyage en lui-même est aussi important que sa destination. Vous vous reconnaissez ? Venez renforcer notre équipe de mobility change makers*.

Rejoignez-nous !

Postulez par e-mail : rh.poleidfouest@transdev.com

* Transformateurs de la mobilité.
** Intégrateur de mobilités.

transdev
the mobility company**